

PRÉFECTURE DE LA REGION RHONE ALPES

Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement de Rhône-Alpes

Délégation de Bassin

Unité Gouvernance et planification

Référence : CHV292

Affaire suivie par : Caroline HENRY de VILLENEUVE
caroline.henry-de-villeneuve@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 04.37.48.36.25 – Fax : 04.37.48.36.11

Lyon, le 15 juillet 2009

Synthèse de la situation hydrologique sur le bassin Rhône-Méditerranée à la mi-juillet 2009

Situation pluviométrique depuis le 1er septembre 2009

Les principales tendances de cette année hydrologique depuis le 1er septembre 2009 se caractérisent par un hiver sec voire très sec dans la moitié nord du bassin en particulier sur la bordure ouest bourguignonne. Après quelques pluies en février-mars, se prolonge une période de faibles précipitations dans les régions Franche-Comté, Bourgogne et Rhône-Alpes. En revanche, dans la moitié sud du bassin, après un automne pluvieux en PACA, l'hiver a été particulièrement arrosé sur l'ensemble des régions PACA et Languedoc-Roussillon. Depuis mars, la baisse des précipitations est significative sur cette partie du bassin.

Le bilan hydrique potentiel depuis le 1^{er} septembre 2008 reste positif sur les $\frac{3}{4}$ du bassin à l'exception de la bordure nord-ouest du bassin (Vallée de la Bièvre et région de Dijon), de la zone côtière méditerranéenne de Toulon à Perpignan ainsi que 2 zones situées au sud de Gap et au sud de Digne.

Situation pluviométrique en mai et juin

Les mois de mai et juin ont été des mois chauds. Le bassin Rhône-méditerranée est marqué sur cette période par une alternance de périodes anticycloniques et d'épisodes pluvio-orageux sauf sur les régions de la bordure méditerranéenne qui ont reçu de faibles voire très faibles précipitations.

Les pluies efficaces du mois de juin sont négatives sur la majeure partie du bassin avec un déficit de – 100 mm sur tout le contour méditerranéen en remontant dans la vallée du Rhône jusqu'à Lyon. Les régions nord et les reliefs alpins enregistrent un déficit de l'ordre de – 25 à – 50 mm. Les seuls noyaux positifs se situent sur les Vosges, sur le Jura (les monts Faucilles) ainsi que la Haute-Savoie.

Situation des cours d'eau

Les cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée ont des débits en baisse importante durant le mois de mai qui s'accroît au cours du mois de juin. Les régions du Nord sont particulièrement touchées du fait des très faibles précipitations enregistrées depuis la fin de l'automne 2008.

Les écoulements des cours d'eau en région Bourgogne, Franche-Comté et Rhône-Alpes au mois de juin, sont faibles à très faibles pour les écoulements moyens (hydraulicité) ainsi que pour les écoulements minimum (VCN3). Cette situation est due aux faibles précipitations depuis le mois d'avril mais aussi à la reprise importante, en mai et juin, par le développement de la végétation et par les prélèvements pour l'irrigation.

Les cours d'eau des Alpes du Sud et des Pyrénées enregistrent une hydraulicité normale voire supérieure à la normale due en partie à la fonte du manteau neigeux. Par ailleurs les fleuves côtiers en région PACA conservent des niveaux proches voire supérieurs à la moyenne mensuelle habituellement observée.

Les débits du Rhône qui se situaient autour de la moyenne en février et mars sont dorénavant en dessous de la moyenne depuis le mois d'avril avec un déficit qui s'accroît ces trois derniers mois. Au mois de juin, les débits du Rhône sont bas. L'hydraulicité de ce mois se situe en dessous de la moyenne tout le long du cours du Rhône entre le 10^{ème} et le 18^{ème} rang dans l'ordre croissant des débits moyens mensuels de juin des 90 dernières années.

Situation des nappes

Les nappes des régions Nord du bassin Rhône-Méditerranée ont enregistré une faible recharge cet hiver due au déficit de précipitations efficaces. Ce déficit de recharge ne peut se compenser à cette période de l'année notamment par le développement de la végétation et par les prélèvements pour l'irrigation qui ont repris en mai et juin.

La grande majorité des nappes sont naturellement dans la période de baisse de leur niveau marquant l'amorce de la période de basses eaux des aquifères. Quelques cas particuliers sont à noter pour des nappes de faibles amplitudes (Mont Genève), nappes réalimentées artificiellement (nappe de la Crau) et quelques nappes à forte réactivité (aquifères alluviaux et karstiques).

Les aquifères identifiés en déficit quantitatif chronique par excès de prélèvements sur le bassin Rhône-Méditerranée, se distinguent à cette période par des niveaux de nappe mesurés très inférieurs à la normale (soit inférieur ou égal à la décennale sèche du mois). Il s'agit notamment :

- en Franche-Comté des alluvions-glaciaires du Breuchin,
- en Bourgogne de la nappe libre calcaire de la Tille,
- en Rhône-Alpes des alluvions fluvio-glaciaires de la combe de Savoie, des alluvions fluvio-glaciaires du Garon, et des alluvions de l'Eygues,
- en Languedoc-Roussillon, des alluvions quaternaires du Roussillon, de l'éocène de secteur de Castelnaudary,
- en PACA, des alluvions de l'Argens, la nappe de Casse déserte à Mont Genève...

Situation des retenues

Dans l'ensemble, les retenues du bassin Rhône-méditerranée ont bénéficié d'un bon remplissage au cours de l'hiver et du printemps 2009 excepté en Bourgogne, le canal du centre, qui pâtit des faibles précipitations cumulées sur la région Bourgogne depuis novembre 2008. C'est la situation la plus critique rencontrée sur le bassin vis à vis des usages qui en dépendent. Sauf pluviométrie estivale exceptionnelle, la situation des mois à venir sera donc difficile et la possibilité d'assurer la navigation sur le canal du Centre jusqu'au 2 novembre, date du chômage du canal, est compromise.

Les ouvrages hydroélectriques des Alpes du Nord (sur les chaînes Isère, Drac, Romanche et Arve) et des Pyrénées ont été sollicités depuis ces derniers mois pour assurer une production hydroélectrique optimum. La chaîne des barrages des Alpes du Nord est à la fin juin à un niveau inférieur au niveau quinquennal sec, en attente d'un remplissage éventuel par les précipitations estivales et la fonte du manteau neigeux.

Les retenues réservées tout ou partie à l'usage d'alimentation en eau potable ont un taux de remplissage supérieur à 85% sur le bassin Rhône-Méditerranée (en région PACA : moyenne de 91%, en région Languedoc-Roussillon : moyenne de 89% et sur l'Ain à Vouglans de 87%). Cette situation doit permettre de traverser la période estivale sans difficulté pour cet usage prioritaire.

Situation des milieux aquatiques

Sur les cours d'eau de Bourgogne, Franche-Comté et Rhône-Alpes marqués par la faiblesse des écoulements en juin, les conditions deviennent défavorables au bon équilibre de la faune piscicole. Les niveaux d'eau dans les frayères baissent rapidement et laissent présager des difficultés dans la réussite du cycle complet de la reproduction de certaines espèces en particulier le brochet.

En revanche en PACA et Languedoc-Roussillon, les conditions favorables des cours d'eau en juin contribue à faciliter la reproduction des espèces tels le barbeau fluviale, le brochet, le blageon...

Les migrateurs (alose, anguille...) rencontrent de bonnes conditions de migration. Cependant dans certains secteurs, le nombre d'individus observés est peu élevé comme sur l'Argens, le Gapeau, l'Aude pour l'anguille, l'Hérault pour l'alose..., conséquences de l'alternance de niveau bas et de crue, de cumul de périodes d'étiage accentuées ces dernières années...

Le ROCA (Réseau d'Observation des Crises d'Assec) a été déclenché dans la Drôme (à partir du 26 juin 2009), dans le Gard (à partir du 6 juillet 2009), en Saône et Loire (à partir du 7 juillet 2009).

Situation des mesures de restriction des usages de l'eau prises dans les départements

Les 25 départements du bassin Rhône-Méditerranée bénéficient d'un arrêté cadre départemental ou régional de gestion des situations de sécheresse pour l'année hydrologique 2008-2009.

L'état de **vigilance** a été déclenché par arrêté préfectoral dans **l'Isère, l'Ain, la Drôme, l'Ardèche et les Hautes-Alpes**.

A l'image de la situation hydrologique, les premières restrictions des usages de l'eau sont en vigueur dans les 2 départements bourguignons du bassin et 3 départements rhonalpains. L'état de **crise** entraînant des restrictions et des interdictions de certains usages de l'eau est déclenché **en Saône et Loire** sur les bassins versants de la Seille et de la Guyotte, **en Côte d'Or** sur les bassins versants de la Tille amont, **en Isère** sur le bassin versant de la Bièvre, **dans l'Ain** sur les bassins versants du Sevron, de la Veyle amont, de la Chalaronne amont et aval, du Seran, du Suran et de leurs affluents respectifs, **en Ardèche** sur les bassins versants du Doux et de l'Ardèche.

Situation de quelques usages prioritaires

Les indicateurs actuellement connus permettent de penser que pendant la période estivale aucun problème majeur d'approvisionnement en eau potable ne devraient être rencontrés en terme de volumes.

Concernant les centrales nucléaires de production électrique (CNPE), celles-ci n'ont pas recouru en ce début de mois de juillet à des arrêtés de dérogation concernant les rejets thermiques des eaux de refroidissement. Cependant le débit du Rhône étant particulièrement bas, si des températures élevées s'installaient, cette situation pourrait entraîner des difficultés de gestion des rejets thermiques des centrales et une baisse de production en conséquence de cette source d'énergie.

L'ensemble des données techniques, du bulletin et des cartes de situation hydrologique du bassin est accessible sur le site des données sur l'eau du bassin à l'adresse suivante :

<http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/> à la rubrique « situation hydrologique »